

Picosés Infos...

LA FIBRE EST LÀ !

Tous les foyers sont éligibles à la fibre internet.

Il ne reste que quelques opérateurs qui ne se sont pas encore positionnés avec la société Losange.

Plus d'infos sur le site Losange.fr

BOÎTE A LIVRES

Une boîte à livres est installée devant la Maison des Associations par les soins de nos Services Techniques.

Elle est à votre disposition !

Vous pouvez emprunter ou déposer des livres selon vos envies !

CONCOURS DE BELOTE

organisé par le football club de Dommartin le samedi 25 janvier à la Salle des Fêtes.

Plus d'infos sur leur page facebook.

HEURE MUSICALE

organisée par l'école de musique intercommunale à la salle des fêtes le mercredi 12 février à

18 h

[plus d'infos](#)

REPAS DANSANT

organisé par Chouquette & Co (nouvelle association) le samedi 8 février à la salle des fêtes

[menu et tarif](#)

REPAS DANSANT

organisé par Pic Events le samedi 7 mars à la salle des fêtes

[menu et tarif](#)

LIVRE LE SAINT MONT

La société d'histoire de Remiremont et de sa région vient de publier un livre sur le Saint-Mont dans le cadre des 1400 ans de la création du premier monastère fondé par Amé et Romaric.

Parmi les nombreux auteurs de cet ouvrage, **Monsieur Georges Dany**, habitant de Dommartin.

L'histoire de Dommartin est étroitement liée à l'histoire du Saint-Mont et la municipalité est partie prenante des festivités en préparation pour 2020.

Vient de paraître : Le Saint-Mont
Aux origines du Pays de Remiremont
620-2020
un ouvrage de 334 pages, 320 illustrations, format 21x27
25 €
Achat au siège de la Société d'Histoire le lundi de 9h à 11h
ou par correspondance avec frais de port, + 7,20 € l'exemplaire

ou en librairie, à Cora, à l'épicerie de Vecoux ...
Chèque au nom de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région, à envoyer
Société d'Histoire de Remiremont
31 rue des Prêtres - 88200 REMIREMONT

[Couverture et sommaire](#)

OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale sera ouverte à l'accueil de la mairie à compter
du **mardi 22**
octobre 2019
aux horaires habituels :

- **Mardi, Mercredi et Vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h**
- **Samedi : de 8 h à 12 h**

Merci de faire circuler l'information. [voir les services proposés](#)

LES ARTS PICOSÉS EN 2020 : C'est DEMAIN !!

Nous vous invitons à participer à la prochaine réunion du collectif d'artistes et de créateurs géniaux, de Dommartin et de Vecoux ou y ayant des attaches. Vous êtes inspirés, déjantés, confirmés ou amateurs, bricoleurs éclairés ou en attente d'inspiration, nous vous donnons

Rendez-vous le mardi 22 octobre 2019 à 20h30

à la maison des associations de Dommartin.

Vous avez votre place dans notre collectif. Vous connaissez un(e) voisin(e) habile de ses mains et généreux de cœur, doué(e) mais discret(e), vous aimez ce qu'il (elle) fait, parlez-lui du collectif.

Notre initiative est soutenue et portée par le Comité des fêtes de Dommartin. D'autres associations et organisations des 2 municipalités peuvent évidemment se joindre aux organisateurs et animateurs de la semaine des arts picosés.

Grâce à votre participation active nous serons une nouvelle fois au rendez-vous en 2020.

A l'ordre du jour de la réunion du 22 octobre :

- bilan de la semaine des arts picosés d'avril 2019 (exposition et animations artistiques)
- préparation de la semaine 2020 consacrée à la valorisation des talents artisanaux. Avec qui ? comment associer plus les picosés de Vecoux ? les associations des 2 communes ?

Au printemps, la nature s'éveille, les arts se révèlent, les couleurs s'imposent et les gens osent.

Pour réveiller les arts picosés, fini de lézarder ! Dès l'automne il nous faut les préparer...

Pour confirmer votre présence et votre intérêt foirepdc@gmail.com en laissant vos coordonnées.

PROBLÈMES DE RÉCEPTION DE LA TNT

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) a mis en place un numéro 0 970 818 818 pour signaler tous dérangements des chaînes de la TNT reçues par bateau.

[Plus d'infos](#)

ESPACE CULTUREL : UN POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux de construction de l'Espace Culturel sur la place de l'Eglise progressent normalement dans les calendriers décidés.

Voici quelques photos vous permettant d'apprécier le travail réalisé.

Comme déjà annoncé, aucune hausse des impôts locaux n'interviendra par rapport à cet investissement qui est **totalemment autofinancé** sur les deniers communaux. De plus, ce sont 720 000 € de subventions qui nous ont été octroyés : somme supplémentaire que nous n'attendions pas ! et qui nous permettra de voir l'avenir encore plus sereinement.

Photos : [Travaux](#) et [maquette](#)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, les demandes d'inscriptions sur les listes électo-rales doivent être déposées au plus tard **le vendredi 07 février 2020**

N'oubliez pas d'effectuer votre inscription qui est désormais possible en ligne quelle que soit votre commune de résidence.

La demande d'inscription en ligne sur les listes électorales est accessible depuis un compte sur les sites internet : service-public.fr ou par le biais de France Connect.

Toutefois, vous pouvez toujours vous inscrire :

- par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

Les personnes qui atteignent l'âge de 18 ans, bénéficient d'une procédure d'inscription d'office, mais il leur est fortement conseillé de venir s'assurer en mairie que leur inscription est bien effective.

En cas de départ de la commune ou de changement d'adresse au sein de celle-ci, merci d'en informer les services de la mairie pour permettre la mise à jour et une bonne tenue des listes électorales.

Si vous arrivez dans la commune, attention, le fait de signaler votre arrivée en mairie, n'implique pas automatiquement l'inscription sur les listes électorales. Celle-ci doit faire l'objet d'une démarche spécifique de votre part.

Lien d'accès : www.service-public.fr

CARTE GRISE : LES DÉMARCHES

Comment réaliser son certificat d'immatriculation ?

Lors de l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, le certificat d'immatriculation se demande :

- En ligne, sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- ou
- **Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules)**
: [Les garages à proximité en cliquant ici](#)

AIRE DE CAMPING-CARS

En raison des travaux de construction de l'Espace Culturel, l'aire de camping-cars située place de l'église ne sera pas accessible à compter du **mercredi 30 janvier** 2019 (durant toute la durée des travaux).

Pour info : la borne est HS.

LA LUTTE CONTRE LES ESCROQUERIES

Il existe plusieurs astuces utiles pour protéger votre bien gratuitement et ainsi éviter les risques escroqueries.

[Pour en savoir plus, voici un message de prévention émanant de la Gendarmerie.](#)

LES SENIORS FACE AUX RISQUES DE LA DÉLINQUANCE

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux agissements des délinquants.

[Pour en savoir plus, voici un message de prévention émanant de la Gendarmerie](#)

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Promotion du dépistage via une annonce réalisée avec le concours de Mesdames Aurore SELLIER, actrice interprète originaire des Vosges et de Marina BOBENRIETH.

[Voir la vidéo](#)

LE GUIDE DU ROUTARD DES HAUTES VOSGES

est disponible en Mairie !!!

[En savoir plus](#)

MJC : REPRISE DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

[Plus d'infos](#)

Une séance de yoga en plus le jeudi soir . [Voir l'info](#)

ÉCOLE PRIMAIRE

Semaine de 4 jours d'école (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Horaires :

Maternelle : 8 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30

Élémentaire : 8 h 30 – 11 h 45 et 13 h 30 – 16 h 15

Services périscolaires : restaurant scolaire et garderie (se renseigner en mairie)

Merci d'en prendre bonne note.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

de la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges 4, rue des Grands Moulins -
88200 St Etienne Lès Remiremont

03.29.22.24.31.

Vous trouverez ci joint :

[- la plaquette du service](#)

INSTALLATION DE CANISACS

Deux CANISACS sont installés(place de l'Eglise et Parking de l'Espace Louis Gérard).

Plus d'excuses pour les maîtresÂÂÂÂÂÂÂÂÂÂÂÂÂÂ de nos amis à 4 pattes !

ASSISTANTES MATERNELLES A DOMMARTIN

[Voir liste](#)

RESTAURATION DE LA MOSELLE, DE LA MOSELOTTE

Depuis 2015, la Communauté de Communes de la Porte des Hautes-Vosges s'est engagée, dans le cadre de sa compétence relative à la gestion et l'entretien des cours d'eau, dans un programme de restauration de la Moselle, de la Moselotte et leurs affluents, dont le ruisseau de Franould.

Pour assurer la mise en œuvre et le suivi de ce programme, une technicienne de rivières a été recrutée. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante: manon.marcon [@ ccphv.fr](mailto:manon.marcon@ccphv.fr).

[Ci-joint le document relatif au programme de restauration.](#)

PROGRAMME HABITER MIEUX : ANAH /CCPVM

Des aides financières existent ... [Plus d'infos](#)

BRÛLAGE DES DÉCHETS A L'AIR LIBRE : RAPPEL PRÉFECTORAL

[Article issu de l'Info 515 \(mai/juin 2016\) de l'Association des Maires des Vosges](#)

MÉDAILLE DE LA FAMILLE

La médaille de la famille est décernée aux mamans qui le souhaitent et qui remplissent les conditions énumérées ci-dessous:

élever ou avoir élevé au moins quatre enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

Celle-ci récompense leur juste mérite.

C'est pourquoi les personnes qui désirent recevoir cette médaille sont invitées à se présenter en Mairie munies du livret de famille et des attestations de scolarité pour tous les enfants d'âge scolaire.

Un dossier est à compléter avant le **1^{er} décembre de chaque année.**

La remise des médailles aura lieu au cours de la cérémonie de la fête des mères.

NOUVEL ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

modifiant les plages d'horaires d'allumage du Centre.

[Voir l'arrêté](#)

Recrutement des Sapeurs Pompiers Volontaires

[Voir l'annonce](#)

CHANGEMENT DE TRÉSORERIE

A compter du 01/01/2016, la Commune dépend de la Trésorerie de REMIREMONT

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h
Mercredi et vendredi matin uniquement.
15 rue Paul Doumer - 88200 REMIREMONT Tél. 03 29 62 04 60

ESPACE DE SANTÉ DU PAYS DE REMIREMONT

[Voir la plaquette d'informations](#)

PLU

Voir dans Rubrique Vie municipale/Actualités

**VOUS CHERCHEZ UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE,
DE PROFESSIONNALISATION, UNE ENTREPRISE ?**

[Cette info vous concerne](#)

LA MARINE NATIONALE RECRUTE

[Plus d'infos](#)

CHATS ERRANTS

[Les chats ont la parole](#) (information de la SVPA de Brouvelieures)

ÉVITER LES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE

AYEZ LES BONS RÉFLEXES [Voir fiche](#)

ARRÊTÉ CONCERNANT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

[Nouveaux horaires](#)

HALTE AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

Certes, les lingettes sont pratiques, mais catastrophiques lorsqu'on les jette dans les toilettes : elles obstruent les pompes des stations de relevage, les empêchent de fonctionner allant jusqu'à tout bloquer, entraînant alors des réparations fréquentes et coûteuses. Même effets désastreux avec les couches, protections périodiques, etc. Mettons nous également à la place des employés qui doivent régulièrement ramasser ces déchets peu ragoutants. Pensez-y !

NB : Les papiers étaient vidés tous les 6 mois, ils le sont maintenant tous les mois ! (3 500€ la pompe, en sachant qu'il y en a 2 !)

[Voici le résultat !](#)

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Diagnostic à fournir en cas de vente immobilière.

Qui peut, qui doit réaliser le contrôle ? [Plus d'infos](#)